



**COMMISSAIRE
À L'ÉTHIQUE ET À
LA DÉONTOLOGIE**

DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ

Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie

(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Identification du membre de l'Assemblée nationale

Nom :	Chantale Jeannotte
Circonscription :	Labelle

Déclaration au commissaire

Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité,
d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :

Date de réception :	24 octobre 2018
Nom du donateur :	Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité :	Deux billets pour le 7 ^e souper de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut
Circonstances de la réception :	Invitation faite à la députée de Labelle à participer au 7 ^e souper de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut

Date de la déclaration	12 novembre 2018
-------------------------------	------------------